



Conseil Territorial de santé de Métropole-Flandres

***le 6 juillet 2023
de 13h45 à 16h30
à Lille***

— Ordre du jour

- Remise du label « droits des usagers » à l'AFEJI pour le projet
« *Le handicap, c'est pas sorcier !* », par Olivier Dauplain – VP de la CSDU de la CRSA et Aline Queverue – Directrice de la délégation départementale du Nord de l'ARS
- Accueil : Nicolas Lefebvre / Aline Queverue
- Approbation du PV du 17/03/23
- Proposition de feuille de route CTS
- Restitution des ateliers d'échanges

— Feuille de route : méthodologie

CNR territoriaux les 6 et 15 décembre à Lille et Dunkerque

Présentation et débat autour des solutions CNR : CTS du 17 mars 2023

26 avril 2023 : lettre de mission du DGARS aux CTS pour mise en œuvre d'une feuille de route territoriale

Bureaux du CTS les 7/02, 25/04, 12/05 et 19/06 : travaux d'analyse de la feuille de route, validation des actions, intégration des actions CPAM et proposition d'ajout de 3 actions complémentaires

Assemblée plénière CTS du 6 juillet 2023 :

- Finalisation de la feuille de route ;
- Définition des modalités de suivi par le CTS et des suites.

- **Projet de feuille de route Métropole-Flandres « innovons en santé »**

Défi 1

Donner à tous un accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante, en particulier pour nos concitoyens les plus fragiles

— **Projet de feuille de route Métropole-Flandres « innovons en santé »**

Développer un outil d'observation de la démographie médicale pour anticipation des départs en retraite en ville, à l'hôpital comme dans les établissements et services médico-sociaux :

- L'objectif est de disposer d'une gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences à l'échelle des territoires, ce qui implique de disposer d'une projection des besoins par effectifs et de la croiser avec les capacités de formations et nombre d'internes pouvant être formés chaque année.
- Anticiper les ruptures lors des départs en retraite des médecins généralistes en accompagnant les CPTS dans une démarche auprès des médecins généralistes de 55 ans et plus.

— **Projet de feuille de route Métropole-Flandres « innovons en santé »**

Développer à l'échelle d'un territoire une stratégie, partagée entre employeurs et collectivités, d'attractivité de l'offre médicale et médicosociale

- Porter une expérimentation sur le territoire de la CUD et de la CCHF de recensement des postes vacants en ES, ESMS, publics comme privés pour chercher collectivement à les pourvoir entre employeurs, avec les structures de formation, l'université, les pouvoirs publics (CPAM, EPCI...), dans une optique par exemple de groupement d'employeurs du territoire. Il s'agira d'éviter la mise en concurrence et d'élaborer une stratégie commune sur la base d'une analyse des leviers d'action du territoire.

— **Projet de feuille de route Métropole- Flandres « innovons en santé »**

Favoriser, par des actions adaptées auprès des médecins et des patients, la désignation d'un médecin traitant pour les patients en ALD, en portant une attention soutenue aux personnes en EHPAD et/ou en situation de handicap

- Plan « zéro patient en ALD sans médecin traitant ».
- Le Nord est plutôt mieux loti que les autres départements : 97 % ALD couverts par un MT.

— **Projet de feuille de route Métropole- Flandres « innovons en santé »**

Renforcer l'information sur le dispositif des assistants médicaux dans l'objectif de libérer du temps médical, accompagner les professionnels de santé du territoire pour faciliter leur recrutement et leur gestion, ainsi que le bénéfice des aides financières

- Assistants médicaux pour tous les médecins, y compris les spécialistes ;
- Aides insuffisamment connues ;
- Difficulté du foncier, surtout en métropole : besoin des élus pour aider sur les territoires.

— **Projet de feuille de route Métropole-Flandres « innovons en santé »**

Déployer sur le territoire, avec les partenaires, des actions d'aller vers visant à favoriser l'accès aux droits et aux soins des personnes fragiles, et garantir le recours aux soins grâce à un service individualisé des CPAM

- Publics vulnérables : équipes dédiées = délégués sociaux, spécialistes du droit et du recours aux soins
- Travailler avec les partenaires comme les universités, écoles, associations caritatives, département = former chez eux des référents pour détecter les personnes qui n'ont pas accès aux droits (obtention CSS + accompagnement recours aux soins).
- CES (centres d'examen de santé) ou IPL (Pasteur) : détection des problématiques de soins et de droits.
- 2022 : 8 000 assurés en difficulté accompagnés en droit ou en soin.

- **Projet de feuille de route Métropole-Flandres « innovons en santé »**

Défi 2

Garantir la continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés

— **Projet de feuille de route Métropole-Flandres « innovons en santé »**

Expérimenter la réalisation des certificats de décès par des infirmier(e)s.

- Après accord du ministre de la santé et de la prévention, la région Hauts-de-France a été retenue afin de participer à l'expérimentation nationale ;
- Modalités de l'expérimentation à venir.

— **Projet de feuille de route Métropole-Flandres « innovons en santé »**

Mettre en œuvre le dispositif PRISME, réponse médico-psycho-sociale aux demandes non programmées, en lien avec le SAS, 113-114 et vigilans.

- L'objectif général est que toute personne – usager, proche ou professionnel – qui contacte le SAS pour une demande de nature médico-psycho-sociale soit mise en contact avec l'équipe du PRISME. Celle-ci assurera une évaluation de la demande et organisera une réponse d'emblée intégrée en termes d'information, d'intervention et d'orientation vers les ressources adaptées du territoire.

— **Projet de feuille de route Métropole- Flandres « innovons en santé »**

Expérimenter des centres de soins non programmés (CSNP) régulés par le SAS au sein des CPTS :

- 8 CSNP retenus en région dans le cadre de l'AMI de l'ARS ;
- Dont celui de la **CPTS Sud Métropole Lilloise.**

— **Projet de feuille de route Métropole- Flandres « innovons en santé »**

Expérimenter des outils élaborés avec le BIT (sciences comportementales) pour limiter les passages aux urgences et inciter à n'y recourir qu'à bon escient

— CH de Tourcoing, Maubeuge, Béthune et Valenciennes.

— **Projet de feuille de route Métropole- Flandres « innovons en santé »**

Achever l'expérimentation des centres et maisons de santé participatifs

- Expérimentation issue de l'article 51 PLFSS ;
- Pour le territoire : MSP de Dunkerque, Centre de santé de Capinghem ;
- Evaluation prévisionnelle : fin 2023.

— **Projet de feuille de route Métropole-Flandres « innovons en santé »**

Faciliter l'exercice des structures d'exercice coordonné en soutenant les projets territoriaux et la gestion des dispositifs réglementaires

- Objectif de transversalité ;
- Outil financier : ACI (accord conventionnel interprofessionnel).
- ROC (référents des organisations coordonnées) pour création des MSP avec des accélérateurs puis des objectifs ACI.

- **Projet de feuille de route Métropole-Flandres « innovons en santé »**

Défi 3

Mobiliser les leviers territoriaux d'attractivité pour les métiers de la santé

— **Projet de feuille de route Métropole- Flandres « innovons en santé »**

**Développer les cordées de la réussite, en priorité dans le bassin minier et la Sambre –
Avesnois – Thiérache**

- Incitation à choisir des études médicales ou de santé
- Proposer 1^{ère} année PAS dans les territoires, avec faculté de médecine
- Rôle des collectivités (exemple CUD)

— **Projet de feuille de route Métropole- Flandres « innovons en santé »**

Mettre en œuvre l'appel à projet de l'ARS « le numérique au service des innovations organisationnelles »

- AMI à l'initiative de l'ARS ;
- Instruction en cours de finalisation.

— **Projet de feuille de route Métropole- Flandres « innovons en santé »**

Conforter le dispositif des coordonnateurs de stage IDE/AS

— Dispositif mis en place en 2023 par territoire d'animation en santé.

— **Projet de feuille de route Métropole- Flandres « innovons en santé »**

**Mettre en œuvre et étudier les modalités d'extension territoriale de l'expérimentation
Pluton d'universitarisation des territoires en psychiatrie**

— partager la formation entre le CHU et d'autres centres hospitaliers

— **Projet de feuille de route Métropole-
Flandres « innovons en santé »**

Défi 4

***Créer une nouvelle alliance entre les acteurs
locaux pour que la prévention entre dans le
quotidien des Français***

— **Projet de feuille de route Métropole-Flandres « innovons en santé »**

Généraliser à toutes les maternités le programme régional d'accompagnement à l'arrêt du tabac et aux substances des femmes enceintes ainsi que de leur conjoint/e jusqu'au 1 an de l'enfant

- La consommation de substances psychoactives pendant la grossesse a des conséquences néfastes sur le développement du fœtus.
- Repérage systématique le plus en amont possible grâce notamment à un auto-questionnaire d'évaluation des vulnérabilités (« Moi, mes envies et ma grossesse »), puis orientation de la femme et son conjoint vers des consultations dédiées de prise en charge au sein de la maternité jusqu'au 1 an de l'enfant.
- Maternité engagée dans le programme à ce jour en Métropole : CHU de Lille

— **Projet de feuille de route Métropole- Flandres « innovons en santé »**

Généraliser le programme et le label MSP sans tabac

- En collaboration avec la FEMAS Hauts-de-France
- Un plan d'actions de prévention
- Un plan d'accompagnement de la personne tabagique (professionnels et patients)
- Un plan de communication

— **Projet de feuille de route Métropole-Flandres « innovons en santé »**

Communiquer auprès des jeunes de 15 à 25 ans sur les conséquences du protoxyde d'azote

— Un dispositif de communication sera mis en place avec 3 objectifs :

1. Améliorer le niveau d'information des jeunes et de leur entourage sur le protoxyde d'azote et les conséquences de sa consommation ;
2. Atténuer la « désirabilité sociale » de l'usage de cette substance ;
3. Faciliter le relais vers les professionnels pour échanger sur la consommation du produit et/ou engager un accompagnement si le jeune est en difficulté avec sa consommation.

— **Projet de feuille de route Métropole-Flandres « innovons en santé »**

Achever l'expérimentation EPOP sur la pair-aidance des personnes en situation de handicap

- Démarche financée en région par l'ARS pour 3 ans (2021-2023)
- 30 intervenants pairs
- 30 référents de l'intervention par les pairs : professionnels d'ESMS, d'administrations, de municipalités
- Dynamique territoriale : Roubaix-Tourcoing pour le Nord
- Espace ressources pour les acteurs régionaux

— **Projet de feuille de route Métropole-Flandres « innovons en santé »**

Mettre en œuvre le dispositif de détection précoce de pathologies chroniques en santé mentale PEP 48

- PEP 48 pour « premier épisode psychotique » et « 48h » ;
- Portage : CHU de Lille et GHT de psychiatrie NPdC ;
- Objectif : améliorer l'accès précoce aux soins pour éviter la chronicisation ;
- Dispositif de coordination des PS primaires et des soins psychiatriques pour une prise en charge dans les 48h des jeunes entre 16 et 25 ans présentant un probable 1^{er} épisode psychotique → case management ;
- Bilan systématique via le réseau Prédipsy.

Restitution des ateliers



Conseil Territorial de santé de Métropole-Flandres

Merci de votre attention